SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX

Le BCI

Bulletin Communal d'Informations

Mai - juin 2016 n°65

>> Scolaire : nouvelle organisation au restaurant scolaire

>> Dossier : un budget maîtrisé

>> Urbanisme : un nouvel ALSH au service des enfants

>> Toute l'actualité de vos associations

Sommaire

Editorial 3

Comptes-rendus 4

Activités des élus 5

Dossier : Le budget 10

Vie municipale 12

Vie associative 14

Patrimoine et histoire 18

La Jaugue 19

Pêle-mêle et agenda 20

Bulletin Communal d'Informations
Directeur de publication : C. Boneta
Directeur de rédaction : A. Sierra
Rédacteurs : V. Schott, M. Bord, élus, associations
Impression : Xylan, RCS Montpellier B 422 843 797
Imprimé sur papier recyclé.

Mairie

4, Avenue de Mercade
33880 Saint-Caprais de Bordeaux
Tél : 05.57.97.94.00 - Fax : 05.57.97.94.01
Mail : mairie@saintcapraisdebordeaux.fr
Blog : stcapraisbx.blogspot.com
Le secrétariat est ouvert :
- lundi et vendredi de 14h à 19h,
- mardi, mercredi et jeudi de 08h à 12h et de 14h à 18h.

Architecte conseiller

Vous avez un projet de construction, de rénovation, d'agrandissement de votre habitation, de votre exploitation agricole, de votre local professionnel ? Madame Anne Van Der Elst, architecte conseil du CAUE, se tient à votre disposition pour une aide gratuite au 05.56.97.81.89.
Voir aussi le site www.cauegironde.com

Bruits de voisinage : rappel des horaires tolérés

Les jours ouvrables,
de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.
Les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h.
Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

Centre antipoison :	05 56 96 40 80
Urgences depuis portable :	112
(numéro d'urgence européen)	
SAMU :	15
(médecins et dentistes de garde)	
Pompiers :	18
Police secours :	17
Gendarmerie Créon :	05 57 34 45 20
Urgence Gaz :	0 800 47 33 33
Urgence ERDF :	09 726 750 33
Syndicat de l'eau :	05 56 78 74 84
Mairie :	05 57 97 94 00
CCAS :	05 57 97 94 06
Médiathèque :	05 57 97 94 17

Centre de recyclage : 05 56 30 65 16
Lundi de 13h à 17h.
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h15 à 13h et de 13h40 à 17h.

SEMOCTOM :	05 57 34 53 20
Centre médico social Créon :	05 57 34 52 70
Cl. Vétérinaire 24/24 Bègles :	05 56 49 43 89
Pharmacies :	
Rigou Saint-Caprais	05 56 21 86 07
Cours Albret, Bx, 24/24	05 56 96 68 36
Capucins, Bx, 24/24	05 56 91 62 66

Les chiffres de l'Etat Civil

- 10 naissances : 5 garçons et 5 filles
- 2 mariages
- 10 décès

En couverture
Les sorties scolaires : grande concentration lors de "l'atelier environnement" des ce2/cm1/cm2, à Hostens.

Chers Saint-Capraisiens,

A l'aube de la période estivale, bon nombre de projets sont arrivés à maturité aujourd'hui, et ce, grâce au travail des différentes commissions municipales.

Le projet du centre bourg va bientôt sortir de terre. Situé sur les terrains à l'arrière de l'école maternelle, il va permettre, outre la création d'une liaison douce, de densifier le bourg de la commune. Il a pour vocation de proposer des logements sociaux et en accession à la propriété.

L'ouverture de la superette Coccimarket s'inscrit également dans cette dynamique et je réitère mes souhaits de bienvenue à Madame et Monsieur Bargès qui gèrent ce commerce de proximité attrayant et bien achalandé.

Les travaux de l'ALSH vont également débuter : projet intercommunal, cet espace sera entièrement dédié aux enfants. Les dernières réunions de préparation, précédant les premiers coups de pioche, ont eu lieu. Ce nouvel équipement entraînera la réorganisation et la sécurisation du parking.

Le transfert des terrains de pétanque aux abords du complexe sportif Rabah Khaloufi s'inscrit dans le souhait de la municipalité de regrouper les activités sportives sur un même pôle. Les travaux de restructuration de la salle Jean-Philippe Corjial, ancienne salle de l'Epicurien, débuteront eux, à la fin de l'été. De nombreux points positifs donc pour notre commune.

Par ailleurs, le budget communal a été adopté. Une augmentation médiane de 2% des taux d'imposition a été votée permettant d'assurer le maintien de la qualité des services offerts à tous.

Toutefois, Il est profondément regrettable de constater en ce début d'année de nombreux actes de vandalisme sur divers sites et bâtiments communaux, les coûts de réparation sont supportés par le budget de notre commune.

Pour finir, je souhaite la réussite à tous les jeunes et moins jeunes qui ont passé des examens en cette fin d'année scolaire. Voici bientôt le temps du repos, les temps des grandes vacances que je vous souhaite très agréables.

Christian BONETA
Maire de Saint-Caprais de Bordeaux
Vice-Président de la Communauté de Communes
des Portes de l'Entre-Deux-Mers

Comptes-rendus des conseils municipaux

CM du 18 janvier 2016

>Validation du schéma de mutualisation des services concernant les propositions de transfert de la compétence sur la gestion et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire et le transfert de la compétence sur la gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire.

>Validation de la liste des équipements sportifs qui seront mis à disposition par les communes permettant à la communauté de communes d'exercer la compétence sportive transférée : 1 terrain de football (terrain d'honneur), ½ terrain de football (terrain d'entraînement) l'autre moitié sera utilisée pour l'implantation de la salle de raquettes, l'arrosage et l'ensemble des équipements installés sur le terrain de football, les vestiaires football, 2 courts de tennis extérieurs.

>En raison de la modification de fonctionnement engendrée par l'application des nouveaux rythmes scolaires et la création d'un ramassage supplémentaire le mercredi matin nécessitant en plus du chauffeur, une accompagnatrice et deux personnes assurant une garderie, validation de la proposition d'augmentation à compter de la rentrée de septembre 2016 du tarif du transport scolaire à 35 € par an/enfant. Il est rappelé que le transport scolaire n'est pas obligatoire mais que la municipalité souhaite maintenir ce service en précisant que la participation des familles représente seulement une partie du coût des garderies nécessaires au fonctionnement des deux trajets.

>Proposition de création d'une zone d'agglomération sur la RD 14 – zone du Limancet – ce qui limiterait la vitesse à 50 km/h. Voter contre en raison du manque de concertation de ce projet et demander que la création d'un rond-point puisse être étudiée par le département (20 contre – 2 pour – 1 abstention).

>Adoption du principe du versement des indemnités au personnel communal en fonction des grades et des emplois.

>Information au conseil du courrier d'un administré concernant un projet immobilier, salle de sport, parc d'attraction, piscine….et indique que ce projet ne pourra se faire que dans le cadre d'une révision du PLU. Ce projet est situé dans une zone agricole non constructible classée à l'INAO et présentant des zones de carrières.

>Information au conseil des dégradations commises dans le gymnase après utilisation par les associations et décider que des sanctions seront prises à chaque fois que seront constatées des dégradations (suspension de l'activité, fermeture du gymnase, facturation des réparations, diminution des subventions). Un courrier sera adressé à chaque association utilisatrice.

>Point sur le projet "Points de vue Estey de la Jaugue - Art et Paysages" qui se déroulera du 16/04 au 30/09/16.

CM du 14 mars 2016

>Présentation du compte administratif 2015 en fonctionnement et investissement. 18 pour – 4 contre

>Adoption à l'unanimité du compte de gestion 2015 présentant un excédent de fonctionnement de 200 401.90 €, un déficit d'investissement de 70 086.38 € donc un résultat de clôture pour l'exercice de + 130 315.52 € et décision de l'affectation des résultats 218 860.37 € correspondant au solde d'exécution d'investissement 2015 (130 315.52 €) et au solde des restes à réaliser (88 184.20 €) à la section investissement.

>Présentation du compte administratif 2015 du transport scolaire, budget annexe uniquement de fonctionnement. Aux remarques quant au coût réel du service en raison de la non prise en charge sur ce budget des salaires des personnels affectés à ce service, il est précisé que l'activité transport constitue un service public géré dans le cadre d'une régie (compétence du conseil départemental transférée) et donc financée par des participations annuelles, le conseil validant les circuits et finançant en fonction du nombre d'enfants et des distances entre école et domicile. M. le Maire précise que si l'on voulait affecter les charges des personnels on devrait établir deux bulletins de salaire aux agents qui travaillent également sur d'autres postes.
18 pour - 4 contre.

>Adoption du compte de gestion 2015 et du report de l'excédent de 4 459.81 € sur le budget de fonctionnement 2016.

>Présentation du budget 2016 du transport scolaire qui compte uniquement une section fonctionnement. Aux remarques concernant les prévisions budgétaires en recettes au titre de la participation des familles inférieures aux recettes réalisées en 2015, le conseil est informé qu'il s'agit de prévisions à minima afin de garder une réserve dans le cas de dépenses imprévues.19 pour – 4 contre

>Information au conseil de la décision de la CDCI réunie le 7 mars pour la modification du territoire intercommunal qui propose la fusion de la CDC des Portes de l'Entre deux Mers avec les communes de Tabanac, Le Tourne, Langoiran et Lignan de Bordeaux soit une population de 19 783 habitants. Cet amendement voté par 48 voix sur 53 devra être entériné par le préfet le 31/03/16. Le nouveau territoire devra être en fonction le 1/01/2017.

>Information au conseil des résultats du recensement effectué en février, qui fait état d'une population municipale de 3094 habitants à laquelle il faut ajouter les logements non recensés (41) et les résidents des maisons de retraite ce qui amène à une population totale d'environ 3200 habitants.

>Evocation du courrier d'un administré concernant le projet d'installation d'une salle de raquettes à côté du gymnase et de son intention de déposer un recours. Ce projet est porté par la CDC qui continue son étude et le permis de construire sera déposé malgré l'opposition de certains riverains et le risque de recours des tiers. Le problème actuel porte sur l'implantation du projet. Le conseil municipal rappelle la nécessité pour les associations sportives de la commune que ce projet se réalise.

CM du 11 avril 2016

>Vote des taux des taxes locales directes pour l'année 2016 : Diverses propositions sont faites au conseil augmentation de 1%, de 2% et de 3%. Après présentation M. le maire propose une augmentation de 2% des taux sur les taxes d'habitation et le foncier bâti afin d'équilibrer les baisses de dotations de l'état (-34387€) et le coût des services supplémentaires (TAP, instruction des documents d'urbanisme..) 18 pour – 4 contre

>Présentation du budget communal 2016 et des différentes subventions allouées aux associations après réception de celles-ci par la commission vie associative. Aux remarques concernant la modification de deux subventions (chasse et tennis) M. le maire précise que la subvention chasse avait été réduite d'une manière importante en 2015 et que le montant attribué (300€) correspond à la demande formulée cette année. A l'inverse la subvention prévue pour le tennis est un peu trop importante au vu des investissements qui vont être réalisés (salle de raquettes). Vote concernant les subventions : pour 19 – contre 4

>Détails des différentes opérations inscrites au budget 2016 ainsi que des recettes d'investissement attendues. 19 pour – 4 contre.

>La création d'un rond-point proposée par notre commune n'étant pas réalisable, seuls les "tourne à gauche" et une mise en sécurité à 50km/h étant appropriés à la circulation constatée sur cette voie, M. le maire présente à nouveau au conseil la mise en place d'une limitation au vu de la cohérence nécessaire les communes de Camblanes et Cénac ayant adopté cette proposition. Au cours de la discussion, il est signalé que dans le PLU l'entrée principale de la commune avait été fixée sur l'axe La Lande - Les Gats qui est en dehors de cet aménagement. Après discussion 1 contre – 8 abstentions – 14 pour. Une étude du carrefour de Platon sera demandée aux services du département.

>Compte-rendu de la réunion qui a eu lieu à la CDC pour les zones d'activités : projet affiché sur le terrain de M. HOYAU et s'interroger sur les sorties de véhicules directement dans la zone d'activités.

Abréviations utiles

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ATSEM : Adjoint Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d' Environnement
CCAS : Centre Communal d'Actions Sociales
CDC : Communauté de Communes
CLSH : Centre de Loisirs Sans Hébergement
CDCI : Commission Départementale de la Coopération Intercommunale
DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
EHPAD : Etablissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes
FDAVC : Fonds Départemental d'Aide à la Voirie Communale
MO : Maîtrise d'Oeuvre
PLH : Programme Local de l'Habitat
PLU : Plan Local d'Urbanisme
SDEEG : Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde
SEMOCTOM : Syndicat de l'Entre-deux-Mers Ouest pour la Collecte des Ordures Ménagères
SIAMD : Syndicat Intercommunal des Aides Ménagères à Domicile
SIEA : Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement
SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple

Scolaire

Restaurant scolaire : une nouvelle organisation qui fait table propre !

Depuis le retour des vacances de février, et pour améliorer ce temps, la cantine de l'école élémentaire fonctionne différemment, avec de nouveaux partenaires, et non des moindres... les élèves !

Mise en place par la commission scolaire, l'équipe de la cuisine et les animateurs, cette organisation met en avant la participation active des enfants lors du temps de repas.
Nouvelle organisation de la salle par exemple, où les enfants se voient attribuer une table et une équipe, et ce durant tout un cycle, entre 2 vacances scolaires. Chaque table choisit un nom et doit obtenir un maximum de points (et surtout ne pas en perdre) pour gagner, à la fin d'une cession, une récompense individuelle financée par la commission jeunesse.
Pour remporter des points... ce n'est pas difficile, mais cela demande une discipline toute naturelle !
- Le bon comportement est de mise : se tenir bien, ne pas se lever sans autorisation : le chef de table, qui est nommé chaque jour, soit par un adulte soit par les enfant eux-mêmes, est chargé d'aller chercher l'eau ou le pain et de faire remonter les informations.
- Le rangement : les enfants débarrassent leur table, vident les assiettes, rangent les verres et les couverts dans les panières.
- Un point bonus est attribué, quand les assiettes sont vides !!

Le bilan est porté, par les enfants ou les animateurs, sur un tableau peint au mur, qui se remplit au gré des points attribués...ou enlevés.

Pour les animateurs, c'est beaucoup mieux ! Un précieux gain de temps, et un repas qui se fait un peu plus dans le calme.
Les enfants, responsabilisés et investis, respectent beaucoup plus le matériel.
La salle est divisée en deux : d'un côté les Cp/Ce1/Ce2 et de l'autre les Cm1/Cm2. Les services sont décalés d' 1/2 heure environ.
Si, pour les plus grands, l'autonomie est assurée, un petit coup de pouce est encore donné aux plus jeunes !
Les enfants se sont également exprimés : ce qui les intéresse ??? Le gain de temps, qui se répercute sur le temps de récréation avant ou après le repas et surtout l'octroi d'un cadeau !

Des menus du monde entier

Pour que nos chères têtes blondes partent à la découverte du Monde, ouvrent leur esprit et surtout leurs papilles gustatives, Jérôme, le cuisinier, et sa brigade préparent, une fois par mois, un repas à thème.
Repas américain, chinois, indien ou encore antillais, l'invitation au voyage, commence au restaurant scolaire et remporte un véritable succès... Il n'en reste pas une miette !

Une dietéticienne aux menus

Depuis la rentrée de septembre, Jérôme Ducher travaille en collaboration avec une diététicienne, Alice Pauvert. Au cours d'une réunon mensuelle, ils se concertent pour élaborer les menus du mois suivant, et ce, en accord avec les directives nationales.

Sorties scolaires de fin d'année... comme un air de liberté

C'est une agréable ritournelle : la fin de l'année, avec ses accents de vacances, est synonyme de sorties scolaires, le bonheur de partir juste avec les copains.

A l'école maternelle

Les petites et moyennes sections sont allées à la rencontre des fauves du zoo de Pessac. Une sortie pleine d'émotions et de découvertes pour nos petits explorateurs St-Capraisiens.
Les grands, quant à eux, avaient aussi rendez-vous avec la nature, dans le dédale majestueux des allées du Parc ornithologique du Teich. Envol et grand bol d'air pour tous !
Visite également de la Maison de l'eau à Bordeaux avant de se défouler dans les espaces verts du Jardin Public, pour une époustouflante course d'orientation.

A l'école élémentaire

Les classes de Mmes Garric et Abad, se sont rendues au parc d'acrobranche "Tepacap" à Mérignac. A la fin du mois de juin, frissons garantis au "Château des énigmes" à Pons.
Mmes Chauveau et Müller ont accompagné leurs élèves au Roc de Cazel en Dordogne, un plongeon dans l'ère préhistorique ainsi qu'au parc "Matevana" à Frontenac pour des activités pleine nature : sensations assurées !
Enfin, Mmes Champagne, Bruneau et Malirat ainsi que M. Frot, ont enfourché les vélos du Domaine d'Hostens pour plusieurs jours d'activités sportives et de sensibilisation à la protection de la nature.

Ces sorties, en partie financées par la municipalité, sont, pour les enfants (et les parents accompagnants), un moment de découverte, parfois la révélation d'une vocation ou d'une nouvelle passion.
Mais c'est avant tout, l'opportunité de s'évader du quotidien.. avec les copains !

Affaires sociales

La "Grande Braderie" du mois de mars

Depuis 15 ans et plus encore ces dernières années, les Grandes Braderies du C.C.A.S. sont des évènements marquants, attendus et qui attirent de plus en plus de monde.

Quelques chiffres : en mars dernier, plus de 560 familles, venant de tout le canton et au-delà ont bénéficié de ce partage solidaire et une équipe de 40 personnes (élus, membres du conseil d'administration de la commission sociale extra-municipale et bénévoles) ont œuvré pour la bonne marche de ces journées (un merci tout particulier aux conjoints qui nous rejoignent pour la circonstance).
Toute l'année, chaque semaine, une quinzaine de bénévoles trient, étiquettent et rangent dans des caisses les vêtements apportés à la Mairie par les habitants. Ce qui représente, pour la dernière braderie seulement, 35 m3 de caisses et cartons de rangement, soit 3 tonnes ½ de vêtements, chaussures et bric-à-brac, sans compter les équipements de puériculture…
Le lundi qui précède la vente, les membres du personnel technique communal, aidés de bénévoles, distribuent les caisses dans les étages de Loustallaut, selon les rayons préétablis. Puis c'est le laborieux travail de disposition sur cintres et tables pour que les acheteurs s'y retrouvent et que tout soit prêt pour le vendredi matin. Tous ceux qui travaillent à cette mise en place sont motivés, ne comptant pas leur temps ni leur fatigue et rivalisent d'ingéniosité et d'idées nouvelles dans une ambiance amicale. Le samedi à 15h, nous défaisons tous les stands et mettons TOUT CE QUI RESTE dans des cartons pour être donné à d'autres associations solidaires. A 17h tout est vide et la salle est à nouveau libre. Dans la soirée, un repas amical partagé clôture cette semaine où la solidarité a été "à la une".
Les prix sont fixés en réunion avec Renelle Mangematin, Adjointe au Maire et responsable du C.C.A.S., des membres du Comité d'Administration du C.C.A.S. et les bénévoles. Il faut préciser que ces prix, qui sont inchangés depuis 3 ans, ne représentent pas la valeur marchande des objets, mais offrent à tous la possibilité d'un geste solidaire : la recette est intégralement reversée au budget du C.C.A.S.
A noter que la recette de la braderie de mars dernier a été en augmentation de 9.2% par rapport à celle d'octobre 2015.

Nouvelle organisation des locaux

Avec l'achat d'un module, l'équipe du CCAS travaille dans de meilleures conditions.

La partie "Braderie" a pris ses aises dans la cuisine, une pièce et le garage du presbytère afin de trier et de stocker les dons.
Le nouveau module, installé à côté, est destiné principalement à la préparation des colis d'aide alimentaire. Equipé de 2 réfrigérateurs et d'un congélateur répondant aux normes d'hygiène, il permet d'optimiser, chaque mardi, après retrait dans les locaux de la Banque Alimentaire de Bordeaux, la redistribution aux familles.

L'équipe des jardiniers et les professionnels de la MDSI de Créon participent à l'entretien du jardin social, avec de belles plantations.

Information

L'appartement d'urgence en réfection

La Communauté de Communes possède un appartement d'urgence afin de loger ponctuellement les familles en grande difficulté.
Durant 7 mois, ce dernier, qui est en cours de réfection, ne sera pas disponible.
Les travaux de réhabilitation sont effectués par un groupe de stagiaires formé de 11 personnes, sous la direction d'un formateur des Compagnons Bâtisseurs d'Aquitaine.
Ce local sera disponible pour la saison hivernale.

Les projets de 2016

En partenariat avec la mairie

La réalisation d'un parc pour les enfants, sur la place du village, face à l'école maternelle. Il va venir étoffer les possiblités de détente en famille sur la commune et, permettra aux plus petits de se défouler, sous la surveillance bienveillante, mais actives, des familles et nounous qui patienteront sur un banc ou accoudées à une table. Un bon moment juste avant ou après l'école. Les jeux seront posés sur un gazon synthétique d'une surface clôturée de 120m².
Coût total 24 000€, dont 10 000€ pris en charge par le CCAS. Une demande de subvention de 6173,86€ a été formulée auprès des services de l'Etat.

En partenariat avec une mutuelle santé

Une solution "Santé mutualisée" pour la commune de Saint-Caprais, c'est la volonté du CCAS et des élus de permettre à tous de bénéficier d'une couverture santé convenable.
Nous organiserons prochainement :
- une réunion publique d'informations,
- des permanences en mairie,
- une mise à disposition de documents informatifs,
- un accompagnement par un centre d'accueil téléphonique,
- une aide du référent local pour des rendez-vous personnalisés.

Plan Canicule

La Loi n°2004026 du 30 juin 2004, relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées ou fragilisées, prévoit la mise en place dans chaque département, d'un plan de veille, d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels. Elle prend en compte la situation des personnes les plus vulnérables du fait de leur isolement pour qu'elles puissent, en cas de canicule ou d'intempérie, être rapidement prises en charge.
Un registre est disponible en mairie pour accueillir les éléments relatifs à l'identité, l'âge et le domicile. Si vous êtes concerné par ce dispositif ou connaissez quelqu'un susceptible de l'être, merci de vous adresser au secrétariat de la mairie pour effectuer les démarches nécessaires.

Le panneau lumineux vous informe

Communiquer en temps réel, en touchant un large public fait partie des préoccupations quotidiennes des collectivités locales. L'implantation d'un journal électronique d'information permet de répondre aux besoins de communication dynamique en plaçant les citoyens au coeur de l'actualité de la commune, grâce à la diffusion d'informations pratiques, associatives, sportives, culturelles, évènementielles,...
Cet investissement répond également à un souci de préservation de l'environnement : en effet, les panneaux électroniques d'information permettent de préserver le cadre de vie en luttant contre l'affichage sauvage et les nuisances visuelles. Il limite également le nombre de photocopies.
Ce produit, de la marque Centaure Système a été choisi pour sa lisibilité, son esthétisme, sa facilité et sa rapidité d'utilisation.

Comment cela fonctionne t-il ?

Le pilotage du journal électronique se fait grâce à une interface fournie avec le panneau.
Une formation a été dispensée par des techniciens auprès d'élus et de Virginie Schott, employée municipale chargée de la communication. Cette interface, sécurisée et évolutive, peut être prise en main à distance, ce qui offre une réactivité par rapport à l'actualité (alerte météo, urgence...).
L'information est mise en ligne et programmée pour apparaître sur le panneau entre 2 dates définies.
Trônant devant la mairie, le panneau, qui a fait sa place est un système de communication visuelle et dynamique, déja apprécié par un bon nombre de nos citoyens.
Coût inscrit au budget : 29 300 €.

L'information est disponible sur Android et Windowsphone

Vous pouvez consulter les informations du panneau lumineux grâce à l'application Centolive. Tout citoyen, détenteur d'un smartphone peut télécharger gratuitement l'application CentoLive sur le store Android ou Windows Phone.
Vous pourrez ainsi, non seulement consulter, en temps réel, les infos de Saint-Caprais, mais également, celles d'une ville, dans laquelle vous vous trouvez et qui est équipée d'un panneau Centaure.
La recherche peut s'effectuer par ville, code postal ou département.
La fonction géolocalisation permet de trouver le panneau le plus proche de votre position.

► 7

Urbanisme

Nouvel A.L.S.H à Saint-Caprais : un équipement au service des enfants

Dès le mois de juin, vont débuter les travaux de construction d'un centre de loisirs intercommunal par la Communauté de Communes "Les Portes de l'Entre deux Mers".

Une structure d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est un mode d'accueil éducatif des enfants et adolescents (de 3 à 12 ans) durant le temps de loisirs.
Celle-ci fonctionne pendant l'année scolaire, avant ou après les heures de classe, pendant la pause du déjeuner, et le mercredi mais aussi pendant les congés des petites et grandes vacances scolaires.

Cette nouvelle structure va être implantée en lieu et place de l'actuel terrain de pétanque, qui lui, est transféré, comme toutes les activités sportives, dans le secteur du gymnase.
Ce bâtiment est destiné à remplacer et à réunir toutes les salles d'activités actuellement disséminées dans des locaux provisoires de la Mairie et de l'école maternelle.
Constitué de deux ailes où le bois prédomine, reliées par une structure à toit végétalisé, il abritera des espaces d'animation et de vie quotidienne : six salles d'activités, un dortoir, des sanitaires, un pôle administratif et technique doté d'une infirmerie et surtout deux préaux d'une surface globale de 100 m² environ pour les activités extérieures.
La durée approximative des travaux est de 8 mois pour une livraison estimée en mars 2017.

Sécurisation des parkings

Parallèlement et afin de sécuriser la zone de travaux, le parking situé face à la mairie va être aménagé en deux phases.
Dès le début des travaux, les zones de trafic dédiées au chantier ALSH seront barrièrées et modifiées afin d'isoler le cheminement camions en protégeant ainsi les écoliers se rendant au restaurant scolaire. L'accés au chantier s'effectuera par la voie piétonne longeant l'école maternelle. Le parking actuel sera conservé et celui du centre bourg, à droite de l'école maternelle, sera isolé.
Dans un second temps, lorsque le projet de construction immobilière, bloqué actuellement par un recours administratif d'une association Saint Capraisienne, sera opérationnel, l'espace vert actuel deviendra la base de vie du chantier et un acces privatif sera aménagé.

Dès la fin des travaux, le parking sera réorganisé et agrandi.

2 nouvelles voies à 50 km/h

Une modification des limites d'agglomération a eu lieu, route de la Croix de la Mission ainsi que la création d'une portion d'agglomération Route de Madirac, qui va de la RD14 jusqu'au Chemin de Versailles : cette dernière portera le nom de "Censot".

Il est important de noter que le panneau d'agglomération, est systèmatiquement porteur d'une réglementation de circulation imposant aux usagers, de rouler à 50km/h (en traversée d'agglomération).
Les limites matérialisées par les panneaux du nom de l'agglomération sont celles à l'intérieur desquelles sont applicables les règles de conduite, de police ou d'urbanisme particulières, c'est à dire un "espace sur lequel sont regroupés des immeubles bâtis rapprochés", dont les limites sont définies par arrêté du maire.
La présence de ces panneaux entraîne également l'interdicition de l'usage de l'avertisseur sonore (sauf en cas d'urgence immédiate).
La densification le long de ces deux artères

principales doit nous inciter à respecter cette nouvelle vitesse, à être beaucoup plus attentifs aux manoeuvres de véhicules et surtout à la présence de nombreux collégiens et lycéens, empruntant les bus Transgironde.
Des contrôles inopinés de la vitesse, pourront être mis en place.

Vie Associative

La commission a reçu chacune des associations dont le siège social est à la mairie. Un rendez-vous annuel durant lequel un point a été fait sur les activités, le nombre d'adhérents, l'utilisation des bâtiments municipaux, le projet associatif...
A partir de ces rendez-vous individuels, les élus ont déterminé pour les associations qui en ont fait la demande, le montant des subventions annuelles.
Le montant global des subventions pour l'année 2016, s'élève à 29.950 € (voir détails en page 11).

La commission remercie, au terme de cette 3ème année d'activité, tous les bénévoles, animateurs, membres de bureau, acteurs de la vie associative, qui ont animé et fait vivre la commune.

M. Gonot, P. Cardin, J. Bouey, B. Letrange, C.Boneta et D. Duet, et Mathias au 1er rang ....

Fêtes et cérémonies

Commémoration du 8 mai

Du soleil, de la sérénité et des mélodies, pour cette commémoration du 71ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. Parce que le devoir de mémoire est intergénérationnel et intemporel…

Rendez-vous était donné à 10h30 au Monument aux Morts pour l'hommage aux anciens combattants, déportés et prisonniers de guerre.
L'occasion de rappeler un moment charnière de l'Histoire du Monde : "En ce combat terrible qui avait opposé le nazisme aux valeurs démocratiques, celles-ci venaient de triompher". Le maire, Christian Boneta a lu le message du Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, Jean-Marc Todeschini.

L'Europe libre est née le 8 mai 1945

Dans ce message, le ministre rappelle les temps forts de l'an dernier, le 70e anniversaire de la capitulation du IIIème Reich. Un hommage très appuyé à tous ceux - venus de 19 pays - qui avaient permis la Victoire : les combattants de la France Libre, les débarquements en Provence, en Corse et celui de Normandie. Est également souligné le rôle de la Résistance : "La lutte fut aussi menée de l'intérieur dans l'ombre de la clandestinité et de la répression nazie. Ces hommes et ces femmes ordinaires ont choisi la résistance parce qu'ils étaient convaincus au fond d'eux-mêmes des valeurs qu'ils portaient."

Suit l'évocation de lieux de mémoire où le souvenir s'ancre et se ravive : "Il ne faut pas cesser de visiter et d'arpenter ces lieux qui nous rappellent aussi que de toutes ces souffrances et de tous ces courages est née l'Europe libre et en paix. Un héritage dont nous devons rester les gardiens vigilants."
Sonnerie aux Morts et Marseillaise, interpétées par "Musicaprais" : l'émotion était palpable ce matin là au pied du Monument.

La remise des médailles militaires a ensuite eu lieu : le Commandant Patrice Cardin a reçu la Croix du Combattant de la main de Mickaël Gonot. Denis Duet, quant à lui, a reçu avec émotion, la Reconnaissance de la Nation par le Colonel Bernard Létrange.
Une belle cérémonie, suivie d'un apéritif offert, toujours en musique, par la municipalité et orchestré par Musicaprais. Un grand merci pour sa prestation qui a apporté à cette cérémonie, beaucoup de solennité.

14 juillet : les préparatifs déjà bien avancés

Les élus de la commission oeuvrant dans le groupe Fêtes et Cérémonies mené par Dominique Bernardi, ont déjà bien avancé la préparation de la Fête du 14 juillet

Réservation d'un feu d'artifice, d'une sono, de stands alimentaires, de traiteurs, de matériel… bref, tout ce qu'il est nécessaire pour une journée et une soirée festives.
Rendez-vous, est d'ores et déjà donné donc, le jeudi 14 juillet, à partir de 14h, au Domaine de Loustallaut : jeux, activités, structures gonflables, toboggans/piscines… pour les plus jeunes, avec visites de mascottes et stands de friandises à gogo… Spectacle de magie à 17h.
A 18h30, apéritif offert à tous par la municipalité. Vous pourrez ensuite partager un repas en famille ou entre amis, rythmé par "Tropical Music" qui animera également le bal. Cette année, une première partie "Années 80" fera le bonheur des amateurs.
Retraite aux flambeaux jusqu'à la Plaine Bernardin pour le tir du feu d'artifice, avant de revenir sur la piste de danse…
Afin de sécuriser la retraite aux flambeaux, l'Avenue de Loustallaut et la Route de Gourgues seront fermées de 21h30 à 23h par arrêté du maire.

Parole à l'opposition

Cette année encore, l'opposition a voté contre le budget proposé par la majorité.

En effet, l'augmentation du taux d'imposition de 2 %, justifiée par la baisse des dotations de l'état et l'augmentation de charges, ne convainc plus, l'argument est trop usé ! Et puis, n'oublions pas que la baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) est une redistribution partielle de l' impôt agissant en solidarité et permettant d'éponger le déficit national, que l'on entend diminuer dans l'intérêt des générations futures.

Alors pourquoi cette nouvelle augmentation ? Selon M. le Maire, pour le maintien de la qualité du service rendu par la municipalité. Selon nous, parce qu'il gère au coup par coup et qu'à la fin, c'est le contribuable qui paye l'addition.

Exemple : nous allons financer la création d'un parc enfant sur l'espace vert près de l'école maternelle à hauteur de 15 000 € (+ 10 000 € de la poche du CCAS). Rappelons-nous que pendant la campagne, la majorité se plaisait à promouvoir l'aménagement du parc Jacquotte, situé à 200 m à peine du futur parc ; que des jeux avaient été implantés à la va vite au rond point du stade. En étant un tant soit peu gestionnaire, on aurait évité ces redondances.
N'a-t-on pas d'autres priorités à Saint-Caprais que faire et défaire ?

Ah si : couper les arbres, qui sont le symbole de la grandeur et de la longévité. Visiblement la majorité ne partage pas cette grandeur, puisque c'est avec effarement que nous avons appris que les superbes chênes coupés au niveau des tennis du Gymnase l'ont été pour… réaliser des places de parking ! Certes les arbres présentant un danger devaient être coupés, mais pas tous. Parce que la majorité a décidé de rassembler tous les équipements sportifs autour de la salle polyvalente sans penser au stationnement ! Du coup on grignote comme on peut 3 pauvres places au détriment de l'environnement ! Mais il parait qu'on replantera : sauf qu'il faudra attendre 50 ou 100 ans, âge des arbres abattus.
Le must : on a bien noté l'humour noir d'un élu, qui a proposé de se servir du bois pour chauffer la salle polyvalente…

Enfin, dernier point, au regard de la place dont nous disposons dans le BCI, nous n'avons pas voté les subventions aux associations. Elles n'émanaient pas totalement du travail de la commission en charge de ce volet. Il aurait été préférable que M. le Maire, au lieu d'imposer sa "souveraineté", présente son point de vue à la commission qui avait planché sur le sujet, et qui n'a pas été consultée sur cette modification, la découvrant lors du vote.
Ce manque de concertation n'est hélas pas un cas isolé, ce qui nous amène à nous demander : à quoi servent les commissions ?

► 9

Un Budget maîtrisé

Comme toutes collectivités territoriales et dans un contexte financier toujours aussi contraint, nous avions jusqu'au 15 avril pour préparer et établir les budgets prévisionnels de l'année 2016.
Ceux-ci ont été mis au vote lors des conseils municipaux des 14 mars et 11 avril.

> Résultats de l'année écoulée

Ce compte administratif est établi par la Commune. Le compte de gestion établi par le Trésor public aboutit aux mêmes résultats.

En fonctionnement

1.882.770,00 € de dépenses avait été budgétés pour finalement atteindre 1.826.139,85 € (légèrement -),
1.958.256,00 € de recettes avait été budgétés pour finalement atteindre 2.026.541,75 € (légèrement +).
Ces chiffres sont très proches des prévisions, ce qui confirme la sincérité du budget voté début 2015.

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
REALISATIONS 2015	FONCTIONNEMENT	1 826 139.85 €	2 026 541.75 €	200 401.90 €
	INVESTISSEMENT	494 126.08 €	424 039.70 €	-70 086.38 €
REPORTS 2014	FONCTIONNEMENT	0.00 €	391 416.45 €	391 416.45 €
	INVESTISSEMENT	60 590.09 €	0.00 €	-60 590.09 €
TOTAL	REALISATIONS + REPORTS	2 380 856.02 €	2 841 997.90 €	461 141.88 €
RESTE A REALISER	FONCTIONNEMENT	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	INVESTISSEMENT	107 093.45 €	18 909.25 €	-88 184.20 €
RESULTATS CUMULES	FONCTIONNEMENT	1 826 139.85 €	2 417 958.20 €	591 818.35 €
	INVESTISSEMENT	661 809.62 €	442 948.95 €	-218 860.67 €
	TOTAL CUMULE	2 487 949.47 €	2 860 907.15 €	372 957.68 €

En investissement

Les dépenses : 494.126,08 € pour un prévisionnel de 892.140,48 €, soit un taux de réalisation de 55,38 %.
Elles se répartissent ainsi par ordre décroissant :
- 177.346,75 € de remboursement d'emprunts,
- 137.478,51 € pour le gymnase,
- 49.147,06 € de matériel,
- 29.946,82 € pour les écoles,
- 29.642,92 € pour la voirie,
- 28.861,69 € pour les bâtiments,
- 24.376,16 € pour la salle Loustallaut,
- 7.862,03 € de travaux en régie,
- 6.836,14 € pour l'église,
- 2.628,00 € pour le Cimetière.

Les recettes :424.039,70 € pour un prévisionnel de 485.828,12 € et se répartissent ainsi :
- 320.466,75 € de dotations et fonds divers,
- 61.618,38 € de subventions nationales,
- 25.481,00 € de subventions départementales,
- 8.773,57 € du SDEEG,
- 7.700 € d'amendes de police.

Réhabilitation du complexe sportif

Les derniers travaux étant achevés, nous sommes en mesure de fournir le bilan financier définitif de l'opération.

	DEPENSES	RECETTES
TRAVAUX	595 280.00 €	
DESAMIANTAGE	18 828.00 €	
TRAVAUX COMPLEMENTAIRES	5 874.00 €	
TOTAL TRAVAUX	**619 982.00 €**	
MAITRISE D'OEUVRE	48 896.00 €	
ETUDES	6 047.00 €	
BUREAU DE CONTROLE	6 538.00 €	
DIAGNOSTIC AMIANTE	3 877.00 €	
TOTAL TRAVAUX	**65 358.00 €**	
MATERIEL	**3 638.00 €**	
TOTAL DEPENSES	**688 978.00 €**	
CDC PORTES E2M		130 000.00 €
ETAT (DETR)		75 000.00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL		8 800.00 €
TOTAL SUBVENTIONS		**213 800.00 €**
BILAN	**475 178.00 €**	

Budget transport scolaire

L'activité de transport scolaire constitue un service public dont la compétence revient au Conseil départemental mais qui est transféré en régie aux communes moyennant une participation financière annuelle. Les règles comptables nous obligent à tenir un budget annexe qui fait l'objet de votes budgétaires indépendants.
Ce budget ne comporte qu'une section de fonctionnement. Il s'est établi en 2015 à 11.594,99 € de dépenses pour 8.723,54 € de recettes, induisant un déficit de 2.871,45 € et portant le résultat de clôture à 4.459,81 €. Pour l'année 2016, le budget voté s'équilibre à 11.459,81 €.

Dans sa forme actuelle, il n'intègre pas les frais de personnels qui restent rattachés au budget communal principal. Voici donc un calcul du coût réel de ce service.

	COUT J.NORMALE		COUT MERCREDI	
CHAUFFEUR	03:15	53.50 €	01:45	28.81 €
ACCOMPAGNATRICE	02:30	48.43 €	01:10	22.60 €
GARDERIE MATERNELLE	01:30	24.12 €	00:45	12.06 €
GARDERIE ELEMENTAIRE	01:30	22.50 €	00:45	11.25 €
TOTAL PERSONNEL	**08:45**	**148.55 €**	**04:25**	**74.72 €**
FONCTIONNEMENT(carburant, assurances, entretien..)		23.55 €		23.55 €
TOTAL JOURNALIER		**172.10 €**		**98.27 €**
Sur l'année scolaire, nous comptabilisons 144 jours d'écoles et 36 mercredis =>				**28 320.06 €**

38 enfants sont utilisateurs à ce jour. Un simple calcul nous donne donc un coût de 750 € par an et par enfant, à mettre en parallèle aux 35 € demandés. Un effort et une volonté municipale dont il faut être conscient…

> Budget Primitif Communal pour l'année 2016

Cette année, notre budget s'équilibre à 4.253.774,28 € : 2.375.237,68 € pour le fonctionnement et 1.878.536,60 € pour l'investissement.

Le fonctionnement

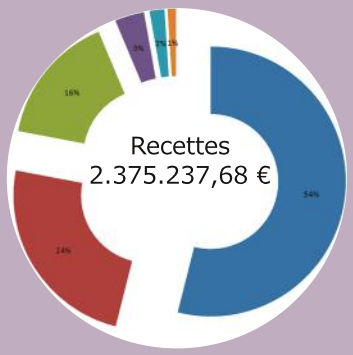

- Impôts et Taxes 1.280.983,00 €
- Dotations et Participations 571.047,00 €
- Excédent 2015 372.957,68 €
- Produits de services 83.650,00 €
- Atténuation de charges 42.500,00 €
- Divers 24.100,00 €

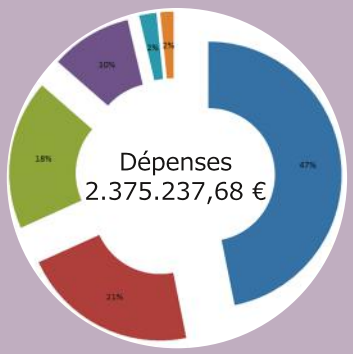

- Charges de personnel 1.112.560,00 €
- Charges à caractère général 508.700,00 €
- Virement à la section investissement 431.877,68 €
- Autres charges de gestion courante 234.450,00 €
- Atténuation de charges 42.500,00 €
- Divers 38.150,00 €

L'investissement

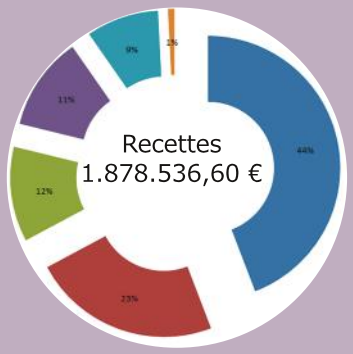

- Emprunts 830.000,00 €
- Virement de la section fonctionnement 431.877,68 €
- Excédent 2015 218.860,67 €
- Subventions d'investissement 216.080,25 €
- Dotations et fonds divers 166.718,00 €
- Divers 15.000,00 €

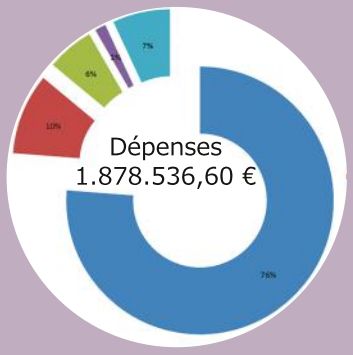

- Opérations d'équipement 1.431.766,68 €
- Remboursements d'emprunts 184.000,00 €
- Restes à réaliser 2015 107.093,45 €
- Travaux en régie 25.000,00 €
- Report négatif 2015 130.676,47 €

Subventions aux Associations	
Adelpha (grêle)	100.00 €
Age d'or	300.00 €
Amicale pompiers de Créon	80.00 €
Amicale des secrétaires de mairie du canton de Créo	40.00 €
Amicale des maires du canton de Créon	60.00 €
Anciens combattants	550.00 €
Aprodisc	500.00 €
ASCJ	2 500.00 €
Association de lutte contre le frelon asiatique	100.00 €
Basket	1 500.00 €
Boojovtt	200.00 €
Budo	300.00 €
Chasse	300.00 €
Créafil et papier	150.00 €
Espace et loisirs	500.00 €
FNACA	200.00 €
Football Entre-deux-Mers	1 500.00 €
Gym enfants	3 500.00 €
Gym posturale	150.00 €
La Jaugue	2 750.00 €
MNT	5 000.00 €
Musicaprais	4 000.00 €
Peace and dog	300.00 €
Pétanque	150.00 €
Petits rats	800.00 €
Saint-Caprais en fête	1 400.00 €
Subventions exceptionnelles	1 020.00 €
Tennis	2 000.00 €
TOTAL	**29 950.00 €**

Opérations d'équipement	
Opération 17 : Matériel Matériel informatique, matériel de cuisine, décorations de Noël, outillage, défibrillateur, mobilier pour les écoles, vidéoprojecteur et sono pour la culture…	69 000.00 €
Opération 24 : Bâtiments Remplacement du système de production d'eau chaude du gymnase, treuil électrique pour le basket, mises aux normes électriques, VMC pour la cantine, diagnostic accessibilité…	55 240.00 €
Opération 28 : Voirie et Eclairage public Panneau d'affichage électronique, aménagement parking face à la mairie, peintures au sol, pluvial avenue de Mercade et rue Carvoiera, aire de retournement chemin de l'Ombrière, aménagements sécuritaires au niveau du stade, mise en place poteau incendie au stade, opérations d'éclairage public…	354 426.00 €
Opération 29 : Eglise Première tranche de travaux en cours, seconde à suivre…	160 300.00 €
Opération 42 : Loustallaut Réhabilitation de la salle des fêtes «Jean-Philippe CORJIAL».	600 000.00 €
Opération 43 : Chaufferie mairie et école Chaufferie au gaz pour alimenter l'école élémentaire, la médiathèque et la mairie.	115 000.00 €
Opération 46 : Aménagements de proximité Création d'un parc de jeux pour enfants dans le bourg.	25 000.00 €
Opération 48 : Divers Opération non affectée pour besoins imprévus en cours d'année.	2 800.68 €
Opération 54 : Ecoles Maternelle : changement de fenêtres et volets roulants, changement d'une porte, sauvegarde des chenaux (patio), amélioration du sol souple devant un jeu... Elémentaire : toiture bâtiment central, prestation d'un programmiste pour étudier les possibilités d'extension, relevés topographiques, peinture à la médiathèque…	49 200.00 €
Opération 56 : Cimetière Installation de plots pour réglementer l'accès des véhicules.	800.00 €
TOTAL	**1 431 766.68 €**

Impôts locaux

Il ne nous est jamais agréable de devoir augmenter les impôts, mais la baisse des dotations de l'Etat est, cette année encore, une réalité (–34.387 €).

La municipalité ayant comme priorité de maintenir la qualité des services existants et de réaliser des investissements sur la commune, il a été validé une hausse de 2% sur les taux des taxes d'habitation et de foncier bâti.

La taxe d'habitation passe à 14,45%.
La taxe foncier bâti passe à 22,50%.

Emprunt

Cette année, le budget investissement est équilibré avec un emprunt de 830.000 € dont la majeure partie (600.000 €) sera affectée à la réhabilitation de la salle des fêtes "Jean–Philippe Corjial" (anciennement salle de l'Epicurien). Le solde sera dévolu aux travaux de l'église et au remplacement de la chaufferie de l'école primaire et de la mairie.
Cet emprunt n'alourdira pas le taux d'endettement car à partir de 2018, des emprunts arrivent à échéance, permettant de programmer un investissement important rendu indispensable par le développement de notre commune.

Supérette Coccimarket, faites connaissance avec vos commerçants.

Nous vous les avions très succintement présentés dans la Lim du mois d'avril. Nous sommes retournés à la rencontre d'Isabelle et Henri Bargès.

BCI : Que pourriez-vous nous dire sur vous?
I. Bargès : Nous nous sommes installés à St-Caprais, il y a 18 ans. Nos 2 enfants ont fréquenté les écoles de la commune. Nous sommes également famille d'accueil, et nous avons, en ce moment, 3 enfants à la maison. Auparavant, nous tenions un commerce de fruits et légumes aux Capucins, puis nous avons travaillé pour une grande surface du secteur.
Nous sommes très investis dans la commune et c'est pour cela, que, dès que nous avons su qu'on était à la recherche de commerçants pour la superette, nous nous sommes lancés dans l'action.

BCI : Comment avez-vous été accueillis par les autres commerçants et les clients ?
I. Bargès : Nos voisins, nous ont très bien accueilli. Nous travaillon de concert avec eux, et nous vendons notamment, le pain de la boulangerie.
Les clients semblent satisfaits et leurs visites sont toujours très courtoises. Nous tenons compte de leurs remarques pour faire évoluer le choix de nos produits. C'est notamment à leur demande que nous avons développé le stand de produits bio.

BCI : Que proposez-vous aux Saint-Capraisiens ?
I. Bargès : Tout d'abord, parce que nous travailliions aux Capucins auparavant, nous proposons des fruits et légumes qui viennent de producteurs locaux. Nous proposons aussi des produits locaux, vin, bière, miel.. Nous avons aussi un stand de fleurs et de plants qui proviennent d'un CAT. Nous vendons les samedis et dimanches des poulets rôtis. Depuis quelques jours, vous pouvez également trouver des glaces à l'unité... un petit air estival.
Nous offrons divers services tels que la livraison à domicile via le 06.58.74.50.67 et la remise de colis par "Point relais". Nous espérons ainsi satisfaire au mieux nos clients Saint-capraisiens. Alors que ces derniers n'hésitent pas à pousser notre porte... elle est grande ouverte !

Des petits coins sympas pour l'été à St-Caprais

Vous les avez peut-être déjà fréquentés, mais il est toujours bon de rappeler que notre commune offre plusieurs petits coins tranquilles ou ludiques où il fait bon s'arrêter.
Outre les espaces verts situés dans les différents lotissements et lieux-dits de la commune, des endroits propices à la détente vous attendent toute l'année :
la plaine Bernardin avec son parcours de santé, ses terrains de sport et sa piste de pumptrack; le citystade où un mini terrain de foot et basket ainsi qu'une table de ping-pong attendent vos ballons et raquettes; le parc Jaquotte avec ses jeux, sa boîte à lire et surtout ses tables de pique-nique qui vous invite au farniente sous les ombrages des arbres centenaires; l'espace repos face à la mairie où des bancs vous tendent les bras pour une petite halte.
Dans le courant du mois de juillet, un parc de jeux enfants situé en face de l'école maternelle sera installé. Un petit coin de paradis pour les plus jeunes en attendant l'école ou à la sortie des classes.

Concert Misa tango : l'église à choeur ouvert

Le soir du vendredi 13 mai, l'Art de la Fugue, Musicaprais et Artemuse proposaient un concert envoûtant.
Sous la direction de Marie-Cécile Robin-Heraud et accompagnés des solistes Nadine Gabard et Michel Autier ainsi que de musiciens talentueux, les ensembles vocaux (et locaux) "Entre-Deux-Airs" et "Dix Sonnances" ont interprété une œuvre magistrale de Martin Palmeri : MISATANGO.
Les voix des 80 choristes ont résonné dans une église comble. Un chœur à l'unisson, au beau milieu du chœur : une alchimie grandiose !

Petits rappel d'urbanisme.

Sont soumis à déclaration préalable :
- toute édification de clôture
- toute construction annexe à l'habitation principale (piscine, garage, abri de jardin...)
- toute modification relative au permis de construire (ouverture, baie vitrée, déplacement de fenêtre...).

Incinération des déchets verts

L'incinération des déchets est interdite.
Les solutions de repli : le paillage, le broyage ou l'apport au centre de recyclage.

Mairie Horaires d'été

Du 11 juillet au 22 août, la mairie sera fermée à 18h (au lieu de 19h) les lundis et vendredis.

Médiathèque

2 nouveaux visages à la médiathèque

Depuis le départ de Jérémy, deux personnes se relaient pour s'occuper de la médiathèque.

Angélique Conte et Laëtitia Lemoigne reçoivent les classes et tiennent les permanences d'ouverture au public. Angélique intervient pendant le temps scolaire, tandis que Laëtitia accueille le public.
Toutes deux font également vivre les rayonnages d'ouvrages, de CD et de DVD qui sont mis à votre disposition et sont en relation avec la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt), dont les prêts viennent régulièrement étoffer le fonds proposé.

L'accueil du samedi se fait toujours par les bénévoles.

N'hésitez-pas à venir à leur rencontre, elles vous accueilleront avec un sourire et efficacité.

La sélection... comme un petit air de vacances

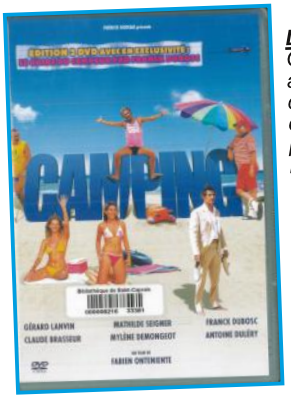

DVD .
Que vous soyez adeptes ou non du camping, des couverts en plastique, du thon à la catalane ou encore des douches collectives, vous allez vous régaler ! Au programme : des portraits croustillants, des dialogues cultes et des situations désopilantes !

Guide
Les enfants adorent patouiller dans la terre et récolter ce qu'ils ont eux-mêmes planté ! De belles photos qui donnent envie d'attraper binette et arrosoir, et de mettre les mains dans la terre. Jardiner en famille c'est le bonheur !

CD
Une invitation au voyage vers Hawaï grâce à la sensibilité de la voix du chanteur IZ . Album posthume sorti en 1997, longtemps en tête des ventes, et qui reste indémodable notamment grâce au sublime "Somewhere over the rainbow".

Roman
Cet été, Maxime ne veut pas partir en vacances avec ses parents. Il préfère rester chez sa mamie, pour glander devant l'ordinateur. Tant pis pour lui, il va vivre des journées délirantes...

BD ados
Quoi de neuf ? Tout, des tas de choses, des petits riens, un permis de conduire réussi, la rentrée en fac... et les mecs ! Ah les mecs ...

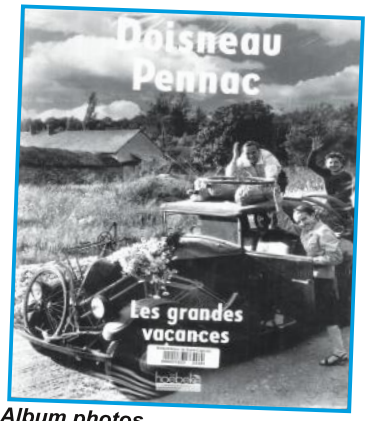

Album photos
Les vacances, plus belle invention du XXème siècle !!
L'épopée des 1ères vacances. Le portrait joyeux d'une France insouciante et heureuse qui, de la mer à la montagne, sans oublier les prés de nos campagnes, se prélasse et nage dans un océan de petits bonheurs.

Album photos
Des photos de Doineau sur un texte de Pennac... Les grandes vacances, en noir et blanc, prennent un air de nostalgie grâce à de superbes clichés d'instants simples sur des mots dédiés à Léo Lagrange à qui l'on doit ces moments de farniente.

Soirée des vacances

La soirée des vacances a eu lieu le 8 avril dernier. La projection du film "Les Minions" a ravi la salle.
Le reste de la soirée s'est passé autour de la piste de danse et du partage de mets concoctés et apportés par chacun.

Horaires

Mardi :	16h30-18h
Mercredi :	14h-19h
Vendredi :	16h30-19h

Ouvertures de 10h à 12h, les 2ème et 4ème samedis du mois.

Gym enfants – M. Saguey : 06.25.36.93.27

Des gymnastes en OR !

Saint Caprais Gym s'empare des podiums jusqu'en demi-finale de France !! Le travail et la persévérance portent leurs fruits !
Nous rivalisons avec des clubs qui ont des salles d'entraînement adaptées et un volume d'heures nettement plus conséquent. Nos gymnastes, les parents et entraîneurs montent et démontent le matériel à chaque séance mais malgré tout on ne se décourage pas, on garde espoir, on se motive, on s'entraide et cette réussite ces résultats nous rendent encore plus fiers de nous.
Nous portons haut et loin les couleurs de notre commune et de notre intercommunalité !
Un grand Bravo à toutes et tous ! Ne relâchons pas nos efforts il nous reste les finales en juin.

Je vous invite à réserver votre 25 juin 2016 grande soirée de Gala ! Spectacle gratuit ! Spécial 30 ans !!

BooJoVtt – C. Anton : 06.60.23.97.92

Trail des 1ères Côtes : un succès qui ne se dément pas !

Jeudi de l'Ascension 8h, le départ est lancé pour cette 21° édition du Trail des Premières Côtes.
Sous l'impulsion de son président et de ses adhérents, sans oublier la cinquantaine de bénévoles qui vient chaque année leur prêter main forte, l'association BOOJOVTT a permis à 1113 coureurs et marcheurs de profiter pleinement de notre belle région.

De beaux parcours qui permettent de découvrir des propriétés privées, ouvertes exceptionnellement pour l'occasion. Merci aux propriétaires qui contribuent ainsi à la satisfaction des participants et à la réputation de notre trail.
La remise des prix s'est faite en présence de J.M Darmian, Conseiller Départemental et de C. Boneta, Maire de Saint-Caprais ainsi que d'élus municipaux.
Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2017 : chaque jeudi de l'Ascension, l'association vous propose des parcours à effectuer en marche ou en course, sur des distances de 8, 14 et 22 km. Préparez-vous pour l'année prochaine.

Les chiffres

1113 participants !!!
280 sur le 8 km coureurs,
342 sur le 14 km coureurs,
150 sur le 22 km coureurs
et 341 randonneurs.

Le palmarès (Hommes et Femmes)

8km H	Francis Ingles	32mn48
8km F	Marion Rouanne	40mn17
14 km H	Nicolas Gauyat	1h02 mn23
14 km F	Laetitia Bouygues	1h19mn42
22 km H	Christophe Leray	1h37 mn
22 km F	Laurence Nogue	1h52 mn

Gingko – J. Boissonneault : 06.76.34.46.14

Des activités pour se gorger de bonne énergie

L'association compte maintenant 20 adhérents et un nouveau cours de sophrologie a démarré en cours d'année le jeudi soir de 19h à 20h, il reste encore des places sur ce cours, n'hésitez pas à nous contacter pour la rentrée de septembre.
Des cours de Qi Qong ont eu lieu les samedis 28 mai et 11 juin. Le prochain sera le 25 juin de 10h15 à 11h30.
L'Atelier Sophrologie Ludique a rencontré un franc succès avec 9 enfants inscrits, qui ont apprécié ce temps de détente. Nous espérons renouveler cette expérience à la rentrée prochaine.
Un Atelier découverte et pratique de la Réflexologie plantaire s'est déroulé le samedi 11 juin 2016 de 14hà 17h à la salle des Banquets.

La 27ème édition "Journée BIEN ETRE EN FAMILLE" aura lieu, le 20 Août de 10h à 20h sur le site de Loustallaut.

Durant cette journée axée sur le bien être du corps et de l'esprit, une trentaine d'exposants présenteront leur spécialité par le biais d'ateliers (accessibles aux enfants) et de conférences. L'entrée sera gratuite, cependant certain ateliers seront payants. Nous vous attendons nombreux.

Enfin, les cours de Sophrologie reprendront le mardi 6 septembre et le jeudi 8 septembre 2016 de 19h à 20h et seront assurés par Laetitia Lefeuvre.

Le nouveau bureau

Julie Boissonneault : présidente
Annie Levy : trésorière
Marie Jo Domange : secrétaire

APRODISC – M. Kaya : 06.89.77.23.42

Une vieille asso Saint-Capraisienne... toujours à la pointe du progrès

En 1985, c'était il y a 30 ans APRODISC le club informatique venait de naître avec quelques ordinateurs "Hector" que peu de personnes connaissent aujourd'hui.
Cette année là Windows et la souris étaient seulement apparus aux U.S.A. Il faudra attendre 92 pour voir apparaître Windows 3.11... mais il y avait les Atari ST (en mode graphique) sortis en 85.
Le club s'en équipe en 86 pour faire du traitement de texte et de la PAO... déjà à la pointe du progrès.
A l'époque du minitel, APRODISC crée et gère le contenu d'un serveur télématique où l'on trouve le programme du cinéma de Créon, les numéros d'urgences, les pharmacies et médecins de garde...

De 1990 à 2008 nous organisons chaque année une bourse aux ordinateurs à Saint Caprais et présentons des nouveautés :
-En 94 l'internet grand public arrive et les visiteurs ont pu le découvrir et s'y essayer.
-En 99 démonstration de wi-fi que personne ne connaissait.
-Organisateur de plusieurs LAN Party (jeux en réseau) et CREA Party (création).
-Au milieu des années 90 le monde du logiciel libre (Linux) se développe et il entre au club avec des "mordus" qui sont toujours là...
-Internet par satellite se développe.

Au début des années 2000, la fracture numérique apparaît dans les campagnes.
APRODISC s'implique alors dans le projet européen Ruraltech et installe des postes internet dans plusieurs communes de l'Entre-Deux-Mers.
Pour rester dans ce même esprit d'innovation, pour les 30 ans du club une imprimante 3D est arrivée dans l'asso accompagnée d'un tableur de découpe.
Montrer Maitriser Informer Transmettre, c'est ce que nous tentons modestement de réaliser, mais toujours avec passion.

Simples utilisateurs, amateurs avertis, curieux, prenez contact avec nous. L'équipe de bénévoles vous accueille dans 2 salles équipées de matériel numérique, bureautique et multimédia pour vos travaux en informatique.
Venez trouver des conseils, des astuces et surtout les réponses à vos questions.
Profitez d'un accès Internet et des manifestations que nous organisons.

Concordia Aquitaine – 05.56.78.76.46

Concordia fête ses 20 ans à Saint-Caprais de Bordeaux...

20 ans que nous sommes dans l'ancienne poste du village. Samedi 14 mai au domaine de la Frayse à Fargues St Hilaire nous avons fêté ces 20 années. Les nombreux volontaires que nous avons reçus depuis 20 ans ont façonné à leur façon des lieux du village au travers des chantiers de jeunes bénévoles internationaux que nous avons réalisés.
Plus proche de vous, si vous êtes parents, nos volontaires sont investis sur les NAP et nous accueillons les enfants dans notre jardin ! Venez donc voir leurs réalisations.
Nous serons ravis de vous accueillir et de vous présenter aussi l'épicerie Grain de Blé qui propose tous les samedis matins des produits équitables et locaux, venez donc essayer les paniers remplis des produits des maraîchers locaux !
Et si vous avez envie de vous mettre au bricolage, venez apprendre aux côtés des volontaires du projet Outils pour la vie à remettre en état de vieux outils pour confectionner entre autres des meubles/objets en palette ou bois recyclé.
Nos portes sont ouvertes tous les jours excepté le dimanche. Venez nous rencontrer et partagez avec nous. Un seul mot d'ordre autour de ces actions : favoriser la rencontre, le partage, la mobilité, l'engagement, l'esprit de paix et la joie en développant pour toutes et tous une citoyenneté active !
Au plaisir de vous rencontrer... 14 rue de l'église – www.concordia.fr

Club de l'Age d'or
E. Chappelin : 05.56.21.36.92

Notre club apprend à continuer à avancer depuis la disparition de son regretté président, Robert CHAPPELIN-ROGER.
En son souvenir nous sommes tous décidés à nous investir pour que notre association aille de l'avant.

Le 28 mai, en parallèle du traditionnel repas de la fête des mères, a eu lieu, le 40ème anniversaire de la création de notre association dévouée à nos anciens, évènement prévu de longue date.
Elle est une des plus anciennes de St-Caprais, son histoire est riche en anecdotes et en souvenirs, elle représente la mémoire de la vie de notre commune et la preuve de l'évolution de notre village.
Mais nous y reviendrons dans les prochains numéros du BCI.

Le 18 juin, la sortie annuelle du Club nous amènera passer une journée de détente à Capbreton dans les Landes avec au programme la visite d'une fabrique de verrerie d'art et la promesse d'un repas gastronomique. A bientôt !

F.C.P.E.
C. Kontowicz : 06.88.28.46.26

Encore une année de festivités pour la FCPE !
Les beaux jours reviennent et l'année scolaire se termine doucement.
En 2015/2016, la FCPE de Saint-Caprais n'a pas chômé, suivie par une fidèle horde d'écoliers et même de collégiens, toujours prêts à s'amuser et à faire la fête !
Notre carnaval sur le thème du cirque a conquis les enfants, transformés en clowns, magiciens ou fauves. Ce 12 mars, les familles ont participé à de belles activités : jonglage, chamboule-tout, représentation de magie, d'acrobaties··· Les enfants ont même pu s'initier aux arts du cirque en testant le rouleau américain. Un succès. Les résidents d'Handivillage ont largement contribué à la fête avec la fabrication d'un char et de panneaux réalisés avec les enfants du centre de loisirs. L'association Peace & Dog s'est également jointe à la fête avec un spectacle canin. Un beau carnaval inter-associatif.
A peine le temps de souffler que 176 enfants ont chaussé leurs bottes et attrapé leurs paniers pour la traditionnelle Chasse aux œufs. Une fois la plaine Bernardin quadrillée, les chasseurs en herbe sont repartis avec leurs figurines en chocolat, réalisées par le chocolatier de la commune Michaël Marcade, notre partenaire sur la manifestation.

Nous remercions les parents engagés cette année, ainsi que la mairie pour son soutien.
Nous vous attendons encore plus nombreux pour nos prochaines manifestations : leur succès tient à l'implication des parents et des enfants de la commune.
N'hésitez pas à nous rejoindre pour de nouvelles aventures !

Tennis Club
Stéphanie Ballarin : 06.61.16.36.17

Mai, juin... la saison des tournois !

Toujours très dynamique, le Tennis Club de St-Caprais a eu le plaisir d'organiser cette année encore deux tournois ouverts à tous les licenciés de la Ligue de Guyenne :

- Tournoi "JEUNES" (de 9 à 18 ans) du 14/05 au 28/05/2016
- Tournoi "ADULTES" (Femmes, Hommes et + de 35 ans) du 20/08 au 3/09/2016

Le club a engagé 5 équipes dans le championnat de Guyenne qui s'achèvera mi-juin.
Nous vous invitons à venir les encourager chaque dimanche matin sur nos courts de tennis !

Composition des équipes du TC ST CAPRAIS

Equipe 1

Equipe 2

Equipe Féminine

Elodie Jimenez	15/4 CAP
Céline Fernandez-Tur	30/1
Stéphanie Ballarin	30/2
Sophie Delorme	30/2
Esther Den Ouden	30/3
Nadia Bergerie	30/4
Laurence Campas	40
Fany Joulin	NC
Aurélie Loubet	NC
Amandine Sibé	NC

Equipe Hommes 1

Julien Guillemot	15/1
Donatien Van Puyvelde	15/2CAP
Joan Mourgues	15/2
Antoine Delorme	15/3
Pascal Arnaudin	15/5
David Joulin	30/1
Stéphane Zamanski	30/1

Equipe Hommes 2

Laurent Jimenez	15/2
Matéo Camin	30
Benjamin Ordureau	30/1
Christophe Gerbet	30/2
Anthony Paulmier	30/2 CAP
Vincent Martin	30/2
Mathieu Julmann	30/3

Equipe Hommes 3

Kilian Martin	30
Stéphane Perret	30/1CAP
Axel Imberty	30/1
Hervé Moga	30/2
J-Paul Piquet	30/2S
Didier Venturi	30/2
Arnaud Bancelin	NC

Equipe Hommes 4

Patrice Chazallet	30/1
Rémi Le Gall	30/3
Alix Régnier	30/3
Philippe De La Mata	30/4
Domingue	30/5CAP
Stéphane Dulière	30/5
Jean-Guy Faget	40

Nous avons également organisé le tournoi interne du club du 15/05 au 26/06/2016.
Pour clôturer notre saison, vous pouvez venir manger et boire le verre de l'amitié à la Fête du club qui se déroulera le 26 juin 2016 (les finales du tournoi interne se joueront le matin). ALLEZ ST CAP !!

Le TC St-Caprais, compte cette année, 107 adhérents : 60 enfants et 47 adultes.
Un club familial, dynamique, que nous aimons faire vivre.
N'hésitez-pas à empoigner votre raquette pour nous retrouvez dès la saison prochaine. .

Anciens Combattants et Sympathisants

Belle réussite de notre repas "Gamelle"

Dans une ambiance festive, tous les adhérents, sympathisants, amis et connaissances de notre section, se sont retrouvés pour passer une agréable journée, ce samedi 2 avril. Le repas, concocté par le traiteur à qui nous faisons appel depuis plusieurs années déjà, a été très apprécié de tous.
Notre duo de charme, Stéphane et Céline, ont animé cette journée, faisant oublier à tous, les soucis quotidiens.
Rendez-vous de la convivialité à laquelle notre président d'honneur, Paul Dupuy, assistait auprès de Jacky Bouey.
Merci à tous les participants ainsi qu'à ceux qui ont offert des lots pour la tombola et à ceux qui ont participé à la décoration de la salle.

ASCJ – B. Maupome : 05.56.21.37.81

Viva Vivicitta !

Pour sa 4ème édition de la Vivicitta, la section Randonnée de l'Association Sportive et Culturelle des Jumelages, affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail, a organisé une journée multi-activités autour de la paix et de la solidarité.
B. Maupomé, a annoncé que ces deux mots prenaient tout leur sens après les derniers attentats meurtriers. Cette journée a donc été dédiée à toutes les victimes et à leurs proches.
Randos de 12 et 6 km, randos familiales, repas concocté par les bénévoles : plus de 200 personnes, femmes, enfants, ados et familles ont pris part aux activités et ainsi partagé les valeurs pronées.
L'ASCJ remercie les associations St Capraisienne pour leur implication :
- Concordia Aquitaine pour son mur d'expression et de témoignages sur la paix ainsi qu'une leçon de Yoga
- L'Arborétum pour la découverte du secret de la "Grelinette" .
- La Gym entretien posturale pour l'accompagnement de la randonnée famille.

Merci à Patrick et son équipe du Judo Club Tresnais, seul club affiliée à la FSGT présent, qui ont fait une démonstration de judo, et à Abdé et son staff du Boxing Club Bordelais pour l'animation autour du ring mobile.
Merci aux participants, acteurs principaux de la pleine réussite de cette édition. Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour 2017, encore plus nombreux !

Cérémonie commémorative de la Révolution des Œillets chère aux Portugais.

Comme l'a souligné Bernard Maupomé, le Président de l'ASCJ, cette révolution visait à rétablir la paix mais aussi la démocratie supprimée par le régime instauré 48 ans plus tôt par Salazar.
Depuis 6 ans, l'ASCJ célèbre cet événement et ce, avec d'autant plus de plaisir, que depuis 18 ans St Caprais et Carvoiera au Portugal ont tissé des liens forts et étroits.
En signe de solidarité et d'amitié, en présence de C. Bonéta, maire, de quelques élus de St Caprais et de M Pimenta, afin que les "œillets de Lisbonne" fleurissent toujours dans nos cœurs, la dépose symbolique d'une jardinière d'œillets, place des jumelages a clôturé cette cérémonie.
Merci aux participants !

Sacrée soirée portugaise !

Organisée pour l'anniversaire de la révolution portugaise, la traditionnelle fête des Oeillets a eu lieu le samedi 30 avril.
Après les discours de bienvenue et un rappel de l'histoire pour les générations futures, B. Maupome et F. Valdemare, conseiller de la communauté portugaise du Grand Sud-Ouest et les 130 convives ont apprécié le buffet concocté par l'ASCJ et goûté avec modération les vins portugais.
Le groupe Tradicoes et le Dj Alex Ubeira ont mis à l'honneur le Portugal et ont ravi le public par leur superbe prestation.

Rendez-vous est donné aux amoureux de ce beau pays pour de prochaines manifestations. Merci aux bénévoles sans qui, convivialité, lien social et solidarité ne seraient que vains mots.

Confrérie des Goûteurs de Tricandilles – B. Maupome : 05.56.21.37.81.

Un chapitre magistral

Confréries de la Noix du Périgord,de la Tête de veau de La Rochelle, du Gâteau basque..., 35 confréries ont répondu à l'invitation du 4 ème chapitre de la Confrérie des Goûteurs de Tricandilles, le dimanche 24 Avril. Le chapitre est un grand rendez-vous pendant lequel notre confrérie procède à de nouvelles intronisations honore la tricandille dans le pur respect du banquet à la française devenu patrimoine de l'humanité.
Le matin, au rythme du Rondeau bordelais, les confréries se sont baladées sur le marché de Latresne, hôte de cette manifestation à l'occasion de leur 19ème anniversaire.
Une grande dégustation et un apéritif offert par la municipalité ont régalé le public. Merci à la municipalité de Latresne pour son soutien logistique ainsi qu'au Comité des Fêtes.
Bravo aussi aux bénévoles qui mettent

en valeur notre produit et qui ont fait de cette journée un grand moment de d'amitié.

J. Bouey : 05.56.21.33.37

Voyage annuel : du 10 au 12 septembre, en Camargue.
Si vous êtes intéressé par les sorties adressez-vous au Président, le programme détaillé vous sera adressé.
Si vous voulez nous retrouver, vous serez accueillis avec plaisir. Cela vous permettra également de recevoir mensuellement le journal de notre Fédération.

<u>Composition du bureau</u>
Président d'honneur : Paul Dupuy - Président : Jacky Bouey
Vice-présidents : Jean Marchandin, Jean-Pierre Chaussade
Secrétaire : Marc François
Secrétaire adjoint : Gerard Mast
Trésorier : Ginette Bouey

Le recensement...une longue histoire !

Le recensement de la population est organisé dans toutes les sociétés modernes. Mais cette pratique n'est pas nouvelle. Elle est même l'une des opérations statistiques les plus anciennes de l'histoire, ce qui prouve que le recensement est indispensable à toute vie sociale organisée. Le mot statistique tire d'ailleurs son origine du mot latin Statisticus "relatif à l'Etat".Bien sûr, le nombre et la nature des questions posées sur les buts visés ont beaucoup évolué. Nous avons, de façon récurrente, trouvé dans les registres du conseil municipal, des décisions prises afin que le "dénombrement", ancien recensement, en charge de la municipalité, se déroule le plus professionnellement possible.

Séance du conseil municipal du 22 février 1936

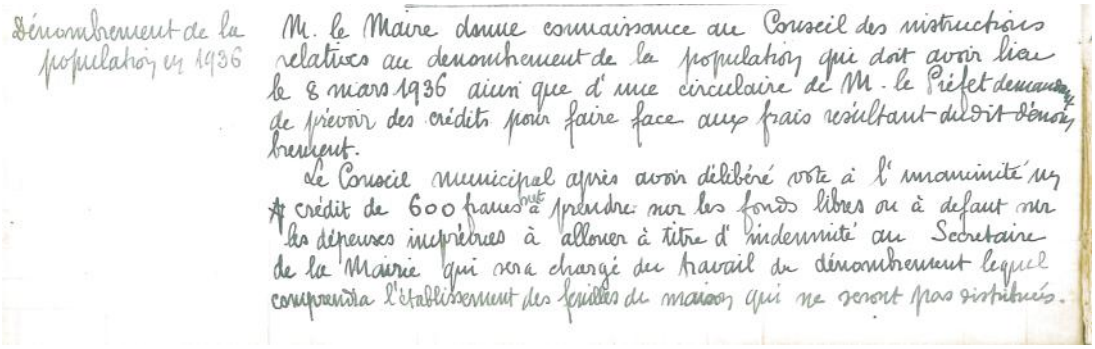

Dénombrement de la population en 1936

M. le Maire donne connaissance au Conseil des instructions relatives au dénombrement de la population qui doit avoir lieu le 8 mars 1936 ainsi que d'une circulaire de M. le Préfet demandant de prévoir des crédits pour faire face aux frais résultant du dit dénombrement.

Le Conseil municipal après avoir délibéré vote à l'unanimité un crédit de 600 francs à prendre sur les fonds libres ou à défaut sur les dépenses imprévues à allouer à titre d'indemnité au Secrétaire de la Mairie qui sera chargé du travail du dénombrement lequel comprendra l'établissement des feuilles de maisons qui ne seront pas distribuées.

Une pratique issue de l'Antiquité

Il y a des millénaires, les premières grandes civilisations pratiquaient déjà des dénombrements de la population : Sumer aux IVème et IIIème millénaires, l'Egypte vers 2750 av JC, la Chine dès 2238 av JC, l'Inde au IVème siècle avant notre ère, et ce, notamment pour des raisons fiscales ou militaires.

Plusieurs recensements sont mentionnés par l'Ancien Testament. Le livre des Nombres rapporte le dénombrement, effectué par Moïse et Aaron, de tous les mâles d'Israël de 20 ans ou plus "aptes à faire campagne", recensés par clan et par famille.

La pratique est bien avérée à Athènes (vers 444 av JC) et surtout à Rome dès le VIème siècle av JC. On sait qu'au Pérou, au XIVème siècle, les Incas procédaient à des recensements.

En France, de "l'état des feux"* aux recensements modernes

En France, la pratique des dénombrements semble avoir été ignorée lors de l'époque médiévale, hormis quelques opérations ponctuelles comme "l'inventaire" de tous les sujets de l'Empire âgés de plus de 12 ans décidé par Charlemagne en 786.

Certains actes religieux (baptêmes, mariages, décès) firent souvent l'objet de relevés dans les paroisses.

Le 1er document relatif au dénombrement de la population d'une partie du territoire remonte au règne de Saint-Louis (13e siècle). En 1328, Philippe VI de Valois, demande "un état des paroisses et feux de baillages de France".

En relation avec cette préoccupation du pouvoir, l'enregistrement des naissances, mariages et décès fut rendu obligatoire par François 1er, qui prescrivit aux curés de tenir des registres de baptêmes sous le contrôle de l'administration royale "Edit de Villers-Cotterêts" du 10 août 1539.

L'ordonnance de Blois de 1579, fit de même pour les mariages et enterrements.

A partir de 1792, ces enregistrements seront confiés aux maires.

Sous le règne de Louis XI, à la fin du 17e siècle, un essai de recensement général fut tenté pour la France, mais faute d'instructions suffisantes, les résultats furent de nature et de qualité diverses : certains intendants comptèrent les feux, d'autres les habitants : certains fournirent des résultats complets, d'autres des résultats partiels.

Pour les besoins de la "dîme royale", Vauban (17e siècle) estima la population. Ce dernier semble avoir bien perçu les possibilités d'utilisation scientifique des recensements, notamment pour des études économiques et sociales.

Il faut cependant attendre 1801, pour que soit mis en place, par Bonaparte, le 1er recensement de l'ère moderne, qui établit la population française.

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, un recensement sera effectué tous les 5 ans.

Depuis 1946, les recensements de la population française, organisés par l'INSEE, ont lieu à intervalles irréguliers.

A partir de 2004, le recensement redevient régulier dans le temps, grâce à la modernisation des techniques statistiques.

Les grandes étapes

1801
1er dénombrement général

1841
Le recensement est pour la 1ère fois fondé sur le principe du domicile de fait, on recense la population communale à un jour de référence et on distingue la population non domiciliée et les catégories comptées à part (casernes, couvent…).

1822
Fixation de la périodicité quinquennale par Louis XVIII

1851
Augmentation notable du nombre de questions posées. Le recensement, mené avec un souci de précision, prend un caractère scientifique.

1881
Instauration de la technique du dépôt-retrait des questionnaires par l'agent recenseur.

1896
Exploitation des résultats, à l'aide de machines à cartons perforés.

1916 et 1941
La guerre empêche le recensement

1954
Report du recensement de 1951 pour raisons financières

1968
Le recensement de 1970 est avancé pour prendre la mesure du rapatriement d'un million de Français d'Afrique du Nord postérieurement au recensement de mars 1962.

2004
Mise en place du nouveau recensement.

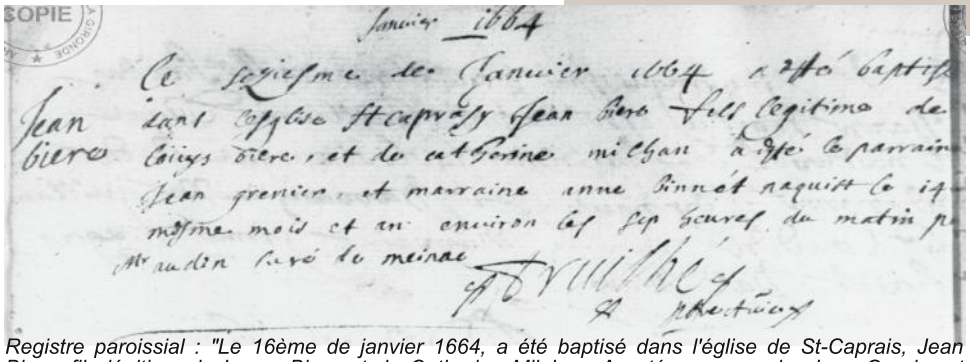

Jean Biero

Registre paroissial : "Le 16ème de janvier 1664, a été baptisé dans l'église de St-Caprais, Jean Biero, fils légitime de Louys Biero et de Catherine Milghan. A opté pour parrain, Jean Grenier et marraine Anne Binet. Il naquit le 14ème du mois et aux environ de sept heure du matin.
M. Audin, curé de Meynac"
(Source archives départementales)

* Feux : dénomination ancienne de "foyers"

V. Schott – Merci à M. Bord pour sa collaboration

Inauguration des chemins Art et Paysage de la Jaugue

Agenda des Manifestations

Juin

Vendredi 24
>**Gala de danse** des Petits Rats, Rocher Palmer, Cenon - 20h30.

Samedi 25
>**Fête de la Gym enfants**, complexe Rabah Khaloufi - 18h.

Juillet

Samedi 2
>**Cinéma Plein air**, proposé par la médiathèque, Loustallaut.

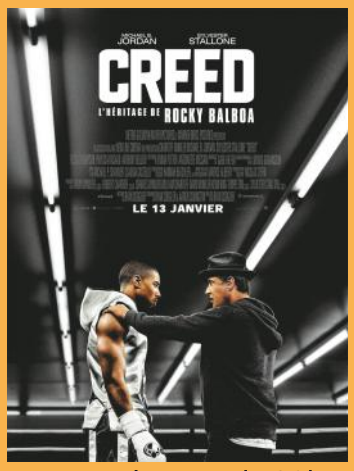

Pique-nique à partir de 20h. Animation musicale, projection du film, soirée dansante.

Jeudi 14
>**Fête nationale**

>**Critérium cycliste**, organisé par l'ASCJ.

Août

Samedi 20
>**Journée Bien-être en famille**, proposée par Gingko - Loustallaut

Le Pêle-Mêle...

Pour le plaisir des yeux !!

Avant / Après... Les travaux avancent à l'église.

Les sorties vélos...c'est mieux dans la gadoue.

La vie en bleu pour le Trail.

Le rond-point du stade s'est fait une beauté.

Commémoration du 8 mai orchestrée par Musicaprais.

Table nette à la cantine.

La gym fait son show !

Les tulipes plantées par les enfants à la maternelle.

"Silence ça pousse", au jardin de la MDSI.